

POSTULAT

**des députés Egon Furrer, CVPO, Daniel Studer (suppl.), CVPO, Guido Walker (suppl.),
CVPO, Marcel Zenhäusern (suppl.), CVPO, et cosignataires concernant le Valais
canton du soleil – l'énergie solaire pour les bâtiments de l'Etat (13.09.2011) 4.138
(en collaboration avec le DTEE)**

La déclaration d'intention "abandon du nucléaire" doit être mise en œuvre par la Confédération, mais comment l'énergie qui manquera sera-t-elle mise à disposition? L'énergie renouvelable provenant du soleil, du vent et de l'eau est la solution. Comment chacun d'entre nous peut-il y contribuer? Nous n'allons certes pas trouver la solution globale avec la présente idée, mais c'est déjà un début.

Les installations solaires pour générer de l'électricité (installations photovoltaïques) permettent à chacun d'agir en tant que "fournisseur d'énergie". Ces installations peuvent être installées sur les toits de maisons et les façades, sur des bâtiments publics, des toits de halles, mais aussi comme parois antibruit, et injecter du "courant propre" dans le réseau public. Il s'agit d'utiliser ce potentiel et de positionner le canton du Valais en précurseur.

Le canton du Valais est propriétaire de très nombreux immeubles. On pourrait monter des installations photovoltaïques sur ces bâtiments / toits, là où cela aurait un sens, et apporter ainsi une précieuse contribution à l'environnement. L'objectif devrait être que le canton du Valais retire toute son énergie (kWh), du moins celle qu'il utilise dans les bâtiments administratifs et les centres d'entretien, de ses propres installations solaires. Ce serait une superbe image pour le Valais, canton du soleil.

Le groupe CVPO considère que la sécurité d'alimentation autonome dans le domaine de l'énergie est essentielle. Il prie le Conseil d'Etat de fournir les données nécessaires et d'examiner dans quelle mesure cette idée est réalisable.

Sion, le 13 septembre 2011
(11h25)

Egon Furrer, député, CVPO
Daniel Studer, député (suppl.), CVPO
Guido Walker, député (suppl.), CVPO
Marcel Zenhäusern, député (suppl.), CVPO
et cosignataires